

Bordereau de signature

DEC2017_0036



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	23/03/2017	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	23/03/2017	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2017-03-23)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS**SECTEUR DES MARCHES PUBLICS**

REF : CN/RE

DEC2017_ 0036

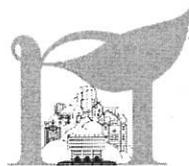
DECISION**OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES N° 2017/002 RELATIF A L'ORGANISATION DE MINI-SEJOURS 2017 - LOT 8.**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'Ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés Publics, notamment les articles 4, 32 et 42-2°,**VU** le Décret du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, notamment les articles 12-III, 27, 28 et 35-I-1°,**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 12 février 2016, portant délégation au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** le dossier de consultation des entreprises portant sur le marché public de services n°2016/049 relatif à l'organisation de mini-séjours 2017, alloti comme suit :

- Lot n° 1 : Enfants de 4 à 6 ans, à 300 km maximum de Paris.
Thème principal : Equitation.
- Lot n° 2 : Enfants de 4 à 6 ans, à 300 km maximum de Paris.
Thème principal : Ferme pédagogique.
- Lot n° 3 : Enfants de 6 à 10 ans, à 300 km maximum de Paris.
Thème principal : Equitation.
- Lot n° 4 : Enfants de 6 à 10 ans, à 300 km maximum de Paris.
Thème principal : Découverte de la nature.
- Lot n° 5 : Enfants de 10 à 12 ans, à 300 km maximum de Paris.
Thème principal : Sport de Pleine Nature.
- Lot n° 6 : Enfants de 11 à 17 ans, à 300 km maximum de Paris.
Thème principal : La mer.
- Lot n° 7 : Enfants de 11 à 17 ans, à 300 km maximum de Paris.
Thème principal : Nature et découverte.
- Lot n° 8 : Enfants de 11 à 17 ans - 300 km maximum de Paris.
Thème principal : Sport et Nature.
- Lot n° 9 : Enfants de 6 à 10 ans, destination Vosges ou Jura.
Thème principal : Première découverte de la glisse.

1/3



Suite de la décision N° 2017_ 0036
portant sur la conclusion du marché public n° 2017/002 - Mini-séjours 2017- Lot 8.

VU la décision n°DEC2016-0215 du 23 décembre 2016, rendue exécutoire le 26 décembre 2016, portant sur la conclusion du marché public de services n°2016/049 relatif à l'organisation de mini-séjours 2017 pour les lots n°1 à 5 et 9, et déclarant le lot n°8 infructueux, et la décision n°DEC2017-0004 du 16 janvier 2017, rendue exécutoire le 19 janvier 2017, portant sur la conclusion dudit marché pour les lots n°6 et 7,

VU le dossier de consultation des entreprises portant sur le marché public de services n°2017/002 relatif à l'organisation de mini-séjours 2017, pour la relance du lot n°8,

VU l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne, concomitamment avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 24 janvier 2017, sur la plateforme de dématérialisation de la Ville sous la référence n°485042, et publié sur le site du BOAMP sous la référence n°17-11327,

VU le rapport d'analyse des offres, établi au regard des critères pondérés d'attribution des offres, à savoir le critère de la valeur technique pondéré à 60 % et le critère du prix pondéré à 40 %,

CONSIDERANT que deux plis ont été déposés, dans le délai imparti (date et heure limites de remise des offres fixées au 14 février 2017 à 12h00), que les candidatures ont été admises, et que dès lors, il a été procédé à l'analyse de deux offres,

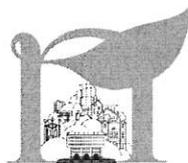
CONSIDERANT qu'au regard des critères pondérés d'attribution des offres susvisés, l'offre de la société ANIM PASSION NATURE est économiquement la plus avantageuse,

CONSIDERANT que la prestation relève de la classe d'achat « Services » et de l'unité fonctionnelle 14.03.14 «Mini-séjours Pré-ados/Jeunesse », et dont la valeur ne dépasse pas 90.000 € H.T.,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec la société ANIM PASSION NATURE S.A.R.L., sise le Domaine de Saint-Jean à THIZY (89420), le marché public de services n°2017/002 relatif à l'organisation des mini-séjours 2017 - Lot n°8 « Enfants de 11 à 17 ans - 300 km maximum de Paris - Thème principal : Sport et Nature », pour le prix unitaire par enfant de 440,00 € TTC, soit un montant global maximal de 5 280,00 € TTC (sur la base maximale de 12 enfants). Le séjour se déroulera au Centre « Domaine de Saint-Jean » à Thizy (89), du 21 au 25 août 2017, soit une durée de 5 jours.

2/3



VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N° 2017_ 0036

portant sur la conclusion du marché public n° 2017/002 - Mini-séjours 2017 - Lot 8.

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable Public de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 22 MARS 2017

Le Maire,



Daniel Vachez.

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	23 MARS 2017
Affiché le	23 MARS 2017
Notifié le	
Publié le	23 MARS 2017

3/3

